



Faits marquants de la réunion de Bonn : Lundi 23 juin 2025

Les Présidents des organes subsidiaires (SB) ont tenu des consultations sur la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'Accord de Paris (Fourniture de financement par les pays développés) - l'une des questions qui a retardé l'accord sur l'adoption des ordres du jour de la Réunion. Sur d'autres questions, les délégués ont poursuivi leur examen du projet de texte.

Adaptation

Objectif mondial d'adaptation (OMA) : Dans les consultations informelles du SB co-facilitées par Tina Kobilšek (Slovénie), les Parties ont poursuivi les discussions, faisant suite aux consultations informelles tenues samedi.

Dans la matinée, plusieurs Parties ont souligné leur volonté de fournir des avis supplémentaires aux experts pour affiner les indicateurs. Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) a souligné, entre autres, la révision des indicateurs adoptés dans d'autres contextes pour se concentrer sur l'adaptation, et la suppression des indicateurs relatifs à la budgétisation nationale. L'AUSTRALIE, avec l'UE, a noté qu'il y aurait un espace pour négocier des indicateurs spécifiques lors de la 7e Réunion de la Conférence des Parties (COP) servant de Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 7). L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) a souligné la valeur ajoutée des récits qualitatifs pour mettre en contexte les données quantitatives. Le BANGLADESH a souligné la nécessité d'indicateurs sur les pertes et préjudices.

Dans l'après-midi, les Parties ont échangé leurs points de vue sur, entre autres, la [Feuille de route de Bakou](#) pour l'adaptation (BAR) et sur l'adaptation transformationnelle.

Les Parties ont exposé leurs attentes à l'égard de la BAR, révélant des points de vue divergents sur sa fonction, son mandat et ses activités. L'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) et le GRUPO SUR ont mis l'accent sur la relation entre la BAR et le Bilan mondial (BM), tandis que le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE ont expliqué qu'ils envisagent la BAR comme un véhicule pour aborder l'article 7.1 de l'Accord de Paris (OMA) de manière holistique, allant au-delà du cadre de l'OMA et de la décision sur le BM.

Le CANADA, soutenu par le ROYAUME-UNI, a proposé de demander au Secrétariat d'élaborer un rapport de synthèse des soumissions des Parties sur la BAR et de mener un exercice de cartographie pour éviter la duplication et identifier les lacunes, à soumettre avant la SB 64. L'UE et l'AOSIS ont proposé de reporter l'examen de la BAR à la CMA 7. D'autres observations ont porté, entre autres, sur l'établissement d'un nouveau Programme de travail, les thèmes suggérés pour les dialogues

de haut niveau et l'alignement sur d'autres organes et processus constitués.

Plusieurs pays ont appelé à ce que l'adaptation transformationnelle soit traitée dans le cadre de la BAR, le CANADA suggérant que la BAR travaille à la formulation d'indicateurs spécifiques à l'adaptation transformationnelle. Le GROUPE AFRICAÏN, soutenu par les PMA, l'INDE, le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) et le GROUPE ARABE, a souligné la nécessité d'aborder conjointement les différentes approches d'adaptation et de ne pas privilégier une approche particulière par rapport aux autres.

En ce qui concerne le projet de texte des co-moderateurs sur le point de l'ordre du jour, l'UE, soutenue par le JAPON, le CANADA et la NOUVELLE ZÉLANDE, a préféré supprimer la section ultérieure sur les éléments d'un texte de décision potentiel, soulignant le manque de temps pour en discuter. Les pays en développement ont demandé à ce qu'elle soit maintenue.

Les co-moderateurs élaboreront un projet de texte révisé sur tous les éléments examinés au titre du point de l'ordre du jour.

Directives relatives aux Communications sur l'adaptation :

Lors des consultations informelles du SBI, les co-moderateurs Thomas Lerenten Lelekoiten (Kenya) et Marie Wien Fjell (Norvège) ont invité à réfléchir sur un projet révisé de texte de décision de la CMA.

Les Parties ne sont pas d'accord sur le calendrier de révision des directives. Le GRUPO SUR et l'AILAC ont préféré 2027, pour permettre à la directive actualisée d'alimenter le deuxième BM, l'AILAC soulignant également le programme chargé retenu pour 2028. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE, l'AOSIS et les PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC) ont préféré 2028 pour aligner l'examen sur celui des modalités, procédures et lignes directrices (MPG) du Cadre de Transparence Renforcé. La NOUVELLE ZÉLANDE, avec le JAPON et l'UE, a préféré 2029 pour refléter de manière adéquate les MPG actualisées dans la révision des directives. Les Parties ont convergé sur l'année 2028.

Les LMDC, soutenus par le GROUPE ARABE, ont appelé à la suppression des références au Cadre de l'OMA, estimant qu'elles préjugent des travaux en cours sur l'OMA. Les pays ont également débattu de la question de savoir s'il fallait supprimer le mot « projet » du projet de directives supplémentaires pour les Communications sur l'adaptation élaborées par le Comité d'adaptation.

Examen des progrès, de l'efficacité et de la performance du

Comité d'adaptation (CA) : Dans les consultations informelles des SB, co-moderées par Geert Fremout (Belgique), les Parties ont continué à exprimer des points de vue divergents sur la gouvernance de l'examen du CA. Les LMDC, le GROUPE ARABE et le GROUPE AFRICAÏN ont réitéré leur position selon laquelle l'examen relève du mandat exclusif de la COP.

L'UE, contrée par les LMDC et le GROUPE ARABE, a appelé à explorer le langage utilisé dans d'autres points de l'ordre du jour où des différends similaires ont été soulevés. Le GRUPO SUR a présenté une proposition de transition : une décision de la COP reconnaissant la participation de la CMA à l'examen, avec une décision distincte de la CMA concluant sa participation à l'examen. Le GROUPE ARABE s'est opposé à une solution purement procédurale, déclarant qu'« un examen sans substance n'est pas un examen », et a proposé de reporter l'examen à une date qui reste à préciser comme une option « plus digne ».

Le co-moderateur Fremout a demandé aux Parties de réfléchir à la manière d'aborder le fait que l'examen est également inscrit à l'ordre du jour de la CMA, et consultera les Présidents des SB sur la marche à suivre.

Finances

Consultations de fond des Présidents des SB sur la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'Accord de Paris : Ouvrant les consultations, la Présidente du SBI, Julia Gardiner, et le Président du SBSTA, Adonia Ayebare, ont souligné les consultations bilatérales avec les Parties et ont noté des points de vue divergents sur la nécessité d'un point de l'ordre du jour autonome sur l'article 9.1 de l'Accord de Paris (Fourniture de financement par les pays développés).

Les LMDC, le GROUPE ARABE, le GROUPE AFRICAIN, et d'autres ont déploré le manque de volonté politique des pays développés de mettre en œuvre leur obligation juridique en vertu de l'article 9.1 de l'Accord de Paris et de l'article 4.3 de la CCNUCC (Fourniture de ressources financières nouvelles et additionnelles par les pays développés). Ils ont soutenu un point autonome sur l'article 9.1, auquel se sont opposés l'UE, le GIE, l'Australie et d'autres. Le GIE, le ROYAUME-UNI, la NOUVELLE-ZÉLANDE et d'autres ont souligné les points de l'ordre du jour liés aux finances qui incluent l'examen de l'article 9.1, tels que celui relatif au Comité permanent des finances.

Les LMDC, soutenus par le GROUPE ARABE et d'autres, ont proposé un programme de travail sur les modalités de mise en œuvre de l'article 9.1, qui couvre, entre autres, le triplement du financement de l'adaptation, le soutien des finances publiques au Fonds de réponse aux pertes et préjudices, et la prévisibilité du soutien. Le GROUPE ARABE a demandé un espace pour discuter : des accords de partage des charges ; des méthodologies comptables normalisées ; et de la transformation des processus budgétaires obsolètes.

Le GIE, soutenu par l'ISLANDE, le JAPON et le CANADA, a proposé un ensemble de trois nouveaux points de l'ordre du jour : un point de l'ordre du jour de la CMA sur la mise en œuvre de l'article 9 ; un point de l'ordre du jour de la COP sur la mise en œuvre de l'article 4.3 de la CCNUCC ; et un point de l'ordre du jour du SBI sur les questions liées au financement pour préparer les discussions de la COP et de la CMA. Ils ont déclaré que ces points remplaceraient tous les points liés au financement, à l'exception de ceux relatifs à la directive des entités opérationnelles du mécanisme financier. L'UE a souligné que le fait de se concentrer sur l'article 9.1 limitera la portée de l'augmentation du financement du climat et a appelé à des discussions plus holistiques dans le cadre de l'article 9, notant l'importance de la mobilisation du financement et des environnements favorables.

Rapports

Compilations et synthèses des rapports biennaux des Parties à la Convention visées à l'Annexe I : Lors des consultations informelles du SBI, le co-moderateur Tian Wang (Chine) a invité les Parties à exprimer leurs points de vue sur le projet de texte, expliquant qu'il contient des options pour le SBI soit : de prendre note des informations fournies dans les rapports ; ou de noter des idées spécifiques, y compris une augmentation prévue des émissions des Parties de l'Annexe I de 0,5 pour cent

entre 2020 et 2030 et une augmentation plus lente du financement du climat au cours des biennales 2017-2018 et 2019-2020.

Les discussions se sont poursuivies de manière informelle.

Fourniture d'un soutien financier et technique pour l'établissement de rapports par les Parties non visées à l'Annexe I de la Convention : Dans le cadre des consultations informelles du SBI, la co-moderatrice Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) a invité les Parties à faire part de leurs points de vue sur le projet de texte révisé. Le G-77/CHINE, entre autres : a exprimé son désaccord avec l'idée que la soumission conjointe des communications nationales et des rapports biennaux de transparence (RBT) augmente nécessairement l'efficacité ; a appelé à rendre compte des défis persistants dans l'accès aux ressources ; a appuyé la recommandation que la COP encourage le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à examiner les enseignements tirés de la fourniture d'un soutien aux Parties non visées à l'Annexe I ; et a souligné la nécessité de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour. L'Australie et l'UE ont souligné l'importance des références au soutien disponible pour permettre la transition des rapports de mise à jour bisannuels aux RBT.

Notant les chevauchements, le ROYAUME-UNI a suggéré de tenir des discussions conjointes sur le soutien à l'établissement de rapports dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris. Exhortant la priorisation des discussions sur les RBT et le Groupe consultatif d'experts, l'Australie, soutenue par le Canada, a suggéré d'examiner le point à nouveau lors de la SB 69 et tous les quatre ans par la suite.

Les Parties ont demandé plus de temps pour poursuivre l'engagement sur le projet de texte à la SB 62. Les co-moderateurs ont encouragé l'engagement informel entre les Parties, notant qu'ils consulteront la Présidente du SBI sur la voie à suivre.

Fourniture d'un soutien financier et technique aux pays en développement pour l'établissement de rapports et le renforcement des capacités dans le cadre de l'accord de Paris : Dans le cadre des consultations informelles du SBI, la Co-moderatrice Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) a sollicité des points de vue sur une note informelle.

Le G-77/CHINE a cherché à procéder sur la base de cette note informelle, contrée par le ROYAUME-UNI, l'UE, le Japon, l'Australie et la Norvège, qui ont préféré travailler sur la base d'une « liste d'activité », soulignant que la note informelle n'a pas de « base formelle » et contient de nombreux éléments sur les directives du FEM qui devraient être traités dans le cadre du point pertinent de l'ordre du jour. Le Kenya a mis en garde contre le fait de « mettre la note à la poubelle » et de repartir à zéro lors de la CMA 7. L'UE a insisté sur l'évaluation des leçons tirées des activités précédentes avant de se lancer dans une nouvelle série d'activités. Les PMA ont souligné que les activités proposées dans la note informelle reflètent les expériences des pays en développement. Le Japon a demandé au Secrétariat des informations sur les implications budgétaires.

Les discussions se sont poursuivies de manière informelle.

Questions diverses

Programme de mise en œuvre des technologies (TIP) : Dans le cadre des consultations informelles du SBI, les co-moderateurs Elfriede More (Autriche) et Omar Alcock (Jamaïque) ont présenté le projet de texte de décision révisé de la CMA. Ils ont également lu les implications budgétaires estimées par le Secrétariat de trois options dans le texte pour les activités proposées, y compris les événements et les rapports.

Plusieurs Parties se sont opposées au texte énonçant les objectifs du TIP et rappelant les défis technologiques, notant qu'ils sont déjà respectivement décrits dans la décision du BM et les évaluations périodiques du Mécanisme technologique. Le GROUPE ARABE a appelé à la suppression des références aux résultats du BM et à l'alignement sur 1,5°C. L'AOSIS a souligné que le TIP devrait être piloté par les pays, et a appelé à une

référence aux circonstances particulières des PEID et des PMA et à la décarbonation des technologies. La NORVÈGE a soutenu le libellé sur les approches pilotées par les pays et s'est opposée à la référence aux questions liées au commerce. TÜRKIYE a proposé de changer les références aux barrières commerciales par des barrières « non tarifaire », notant qu'il s'agit d'un terme plus large. Plusieurs Parties se sont opposées à la référence à des technologies spécifiques, telles que l'hydrogène, l'intelligence artificielle et les systèmes d'alerte précoce, notant que cela risque de mettre à l'écart d'autres technologies.

La CHINE a proposé de supprimer l'encouragement des pays en développement en mesure de le faire à apporter des contributions aux travaux du TIP sur une base volontaire, notant que « les pays en mesure de le faire » n'est pas une formulation de la Convention.

Les co-moderateurs doivent réviser le texte.

Dialogue sur la mise en œuvre des résultats de le Bilan mondial, mentionné dans le paragraphe 97 de la décision 1/CMA.5

Dans les consultations informelles du SBI, le co-moderateur Patrick Spicer (Canada) a invité les Parties à faire rapport sur les informels-informels. L'AILAC a lu une proposition sur la portée du dialogue précisant, entre autres, que le dialogue examinera : les progrès collectifs dans la mise en œuvre du BM ; et la fourniture de financement, le renforcement des capacités, et le transfert de technologie pour mettre en œuvre les résultats du BM. Le ROYAUME-UNI, l'UE et l'Australie ont exprimé leur soutien, suggérant de remplacer « fourniture » par « mobilisation ». Le GIE, soutenu par les PMA, a proposé « fourniture et mobilisation ».

L'AOSIS a souligné que le dialogue devrait se concentrer sur les progrès collectifs dans la mise en œuvre des résultats du BM, et non sur l'Accord de Paris. L'AFRIQUE DU SUD a souligné que l'élément « collectif » est déjà « en cours à travers les processus existant » et a proposé « coopération internationale » comme une formulation alternative à « progrès collectif ».

Les LMDC ont souligné que le dialogue ne devrait pas être un mécanisme pour évaluer les progrès collectifs, ou suivre la mise en œuvre des CDN ou de l'ensemble du BM. Notant l'article 14 de l'Accord de Paris, qui précise que les résultats du BM doivent éclairer les Parties dans la mise à jour et le renforcement de leurs actions et soutenir et renforcer la coopération internationale, l'INDE a souligné que les Moyens de mise en œuvre (MoI) sont une question centrale et a demandé des assurances que le dialogue ne conduira pas à un « nouveau mécanisme d'évaluation » ou à de nouveaux objectifs. La CHINE a souligné que le texte devrait affirmer l'objectif du dialogue de « faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans la poursuite de la Convention » et être guidé par le principe des responsabilités communes mais différenciées.

La CHINE a souligné que le dialogue n'est « qu'un lieu d'échange de vue » et qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir des contributions et des résultats spécifiques. L'ARABIE SAOUDITE a demandé la suppression de toute référence à un rapport ou à une décision sur le dialogue. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a souligné l'importance d'un rapport de synthèse pour éclairer le deuxième BM, l'AILAC préconisant que la CMA examine le rapport. L'UE a souligné qu'elle souhaitait voir un « résultat substantiel », suggérant, entre autres, un dialogue annuel et des discussions ministérielles.

Les LMDC ont souligné que la mise en œuvre des résultats du BM est conditionnée par le financement, et non l'inverse. Avec les PMA, ils ont souligné que le dialogue ne devrait pas créer une charge excessive pour les Parties et le Secrétariat.

Genre : Lors des consultations informelles du SBI, co-animées par Carol Franco (République dominicaine) et Jared Huntley (Australie), les discussions se sont concentrées sur un tableau avec des activités pour le nouveau Plan d'action sur le genre (PAG) contenu dans une note informelle.

L'ARABIE SAOUDITE, soutenue par le Koweït, a suggéré de remplacer « intégration de la dimension de genre » par « renforcement des perspectives de genre dans le cadre de la CCNUCC », ce à quoi se sont opposés l'UE, l'AILAC, le CANADA, le ROYAUME-UNI et le BRÉSIL. L'UE a mis en garde contre un retour en arrière par rapport à la formulation déjà convenue. L'ARABIE SAOUDITE a suggéré un libellé convenu sur « la sensibilité au genre et les perspectives de genre », contré par l'AILAC, qui a souligné l'importance de l'intégration du genre dans le programme de travail de Lima (LWP).

D'autres points ont été abordés :

- Le SAINT-SIÈGE a suggéré de faire référence à des données ventilées par sexe plutôt qu'à des données ventilées par genre ;
- Le BRÉSIL, l'AILAC, la NORVÈGE, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, le ROYAUME-UNI et l'ISLANDE ont proposé d'ajouter une référence aux données ventilées par âge ;
- Le BRÉSIL, l'AILAC et l'URUGUAY ont demandé que l'on parle des femmes d'origine africaine ;
- L'AOSIS, soutenue par le CANADA, la NOUVELLE-ZÉLANDE, l'Australie et le MEXIQUE, a suggéré de mettre l'accent sur les femmes autochtones en tant qu'agents de changement, le CANADA, le MEXIQUE et l'Australie cherchant à désambiguïser les références aux femmes autochtones de celles aux communautés locales dans l'ensemble du texte ;
- L'UE, la NORVÈGE, l'Australie, le ROYAUME-UNI, l'ISLANDE et le CANADA ont souligné le maintien des références à l'engagement des hommes et des garçons ; et
- L'ARABIE SAOUDITE, soutenue par la CHINE, a suggéré de supprimer les références aux défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme.

L'UE a demandé de clarifier le rôle du Secrétariat en ce qui concerne les différentes activités. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a demandé au Secrétariat de lui fournir des conseils sur les contraintes budgétaires et logistiques.

Le BRÉSIL, l'AILAC et l'AOSIS ont souligné l'importance des MoI. Le GROUPE AFRICAÏN et les PMA ont proposé d'avoir un domaine prioritaire distinct pour les MoI. Les PMA ont suggéré que le Comité permanent des finances fournisse des orientations sur l'appui à la mise en œuvre du Plan d'action global. L'UE, le ROYAUME-UNI, la NORVÈGE et l'Australie ont souligné la nécessité de s'en tenir à la formulation convenue dans les paragraphes 17 à 21 de la décision sur l'extension du LWP.

Travaux conjoints sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

Dans le cadre des consultations informelles du SB, le co-moderateur Tekini Nakidakida (Fidji) a sollicité des avis sur le projet de texte. Les Parties ont indiqué leur volonté de travailler sur le texte dans le cadre de consultations informelles. Les commentaires des observateurs ont porté, entre autres, sur : l'importance de l'agroécologie et de la transition juste ; la promotion d'un engagement significatif avec le [portail en ligne](#) de Sharm el-Sheikh, y compris par le secteur financier ; et la promotion des efforts et des investissements sectoriels dans les réductions d'émissions, l'agriculture de précision, et la gestion de l'eau.

Recherche et observation systématique : Lors des consultations informelles du SBSTA, les co-moderateurs Patricia Nying'uro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande) ont sollicité des avis sur le projet de texte révisé.

L'UE a suggéré que le SBSTA ne se contente pas d'accueillir favorablement la mise à jour du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur ses travaux en cours, mais qu'il accueille favorablement les travaux eux-mêmes. En ce qui concerne le fait que le SBSTA encourage le GIEC à continuer à fournir des informations scientifiques pertinentes pour les politiques et en temps opportun pour les travaux pertinents dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris, le KENYA, l'ARABIE SAOUDITE et le BOTSWANA

ont souligné qu'il n'était pas nécessaire de réaffirmer le mandat du GIEC. L'INDE a proposé de supprimer la référence aux informations scientifiques « pertinentes pour les politiques et opportune ».

Au sujet du réchauffement climatique en cours, en particulier au-delà de 1,5°C, augmentant les effets composés, l'INDE a rappelé aux Parties que les effets composés du réchauffement causent également des pertes et des préjudices en dessous de 1,5°C. L'AOSIS, avec les PMA, a appelé à revenir à la spécification que « chaque augmentation du réchauffement » a des effets composés. L'ARABIE SAOUDITE s'est opposée à l'idée de noter « avec alarme et la plus grande préoccupation » l'état du système climatique, et a appelé à la suppression de toutes les références à 1,5 °C en faveur d'une référence plus large aux objectifs de température de l'Accord de Paris, ou de se référer également à l'objectif de 2 °C, à laquelle se sont opposés les PMA et l'AOSIS.

L'ARABIE SAOUDITE s'est opposée à une référence aux lacunes dans les connaissances concernant les cadres de comptabilisation du carbone fondés sur la science et les normes qui garantissent l'intégrité environnementale. L'UE a suggéré d'ajouter une référence au rôle des énergies renouvelables et aux synergies avec l'adaptation et le développement durable, l'ARABIE SAOUDITE étant disposée à discuter de la fusion de la proposition avec le libellé existant sur l'élimination du dioxyde de carbone.

Les discussions se sont poursuivies de manière informelle.

Dispositions pour les réunions intergouvernementales :

Dans un groupe de contact du SBI co-présidé par Laurence Ahoussou (Canada), plusieurs Parties ont souligné que la recherche de l'efficacité est un moyen de renforcer l'efficacité et la mise en œuvre. Le CANADA et la NOUVELLE ZÉLANDE ont noté que les discussions ne visent pas à modifier le projet de règlement intérieur.

Les PMA, soutenus par le CANADA et la NOUVELLE ZÉLANDE, ont souligné que l'article 9 du projet de règlement intérieur donne au Secrétariat un mandat ouvert pour rédiger l'ordre du jour provisoire de chaque session en accord avec la Présidente. Les PMA ont également noté que la Présidente a le droit de consulter les membres du bureau, qui sont tous des Vice-présidents.

Le GROUPE AFRICAÏN a souligné le rôle de la COP en tant qu'organe directeur du traité parent. Soulignant que toute rationalisation des ordres du jour doit être basée sur un mandat clair des Parties, l'AFRIQUE DU SUD a suggéré d'élaborer des critères, tels que : éviter la duplication, améliorer la cohérence, et assurer l'accent sur les domaines sous-représentés mais critiques.

Le JAPON a recommandé la « temporisation » de certains points de l'ordre du jour et des événements mandatés, ou de ne les examiner que tous les deux ans ; et de ne pas créer de nouveaux axes de travail sans une date de fin et un examen. Soulignant les défis liés à l'« engorgement » des événements et aux chevauchements avec les négociations, les PMA ont suggéré soit d'appeler les Parties à parrainer des événements mandatés tenus entre les sessions, soit d'appliquer un plafond sur le nombre d'événements en cours de session. Le CANADA a demandé des informations sur ce que serait un nombre raisonnable d'événements intersessions. La GEORGIE a noté une large convergence sur le fait que toute décision sur les événements mandatés serait prise dans le cadre des points respectifs de l'ordre du jour.

Dans l'après-midi, les discussions se sont poursuivies sur les futures sessions et l'engagement des observateurs. Le Secrétaire exécutif Simon Stiell a exhorté le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG) à se mettre d'accord sur une nomination pour l'accueil de la COP 31, soulignant la nécessité de lancer les préparatifs logistiques et les travaux programmatiques. L'Australie et la Turquie ont réitéré

leurs candidatures respectives, plusieurs membres du WEOG exprimant leur soutien à l'Australie.

Le GROUPE ARABE s'est opposé à l'idée d'inviter les Parties à envisager de limiter la taille de leurs délégations, notant que cela avantagerait certains par rapport à d'autres. Soulignant que les délégations de leur groupe sont déjà comparativement petites, les PMA ont suggéré d'inviter les pays développés ou les Parties ayant des délégations importantes à limiter leur taille. Le GIE et l'Australie ont convenu que l'accent devrait être mis sur les délégations plus importantes, mais qu'il ne s'agit pas nécessairement de pays développés. Le GIE a déclaré qu'il serait utile de définir un seuil que les Parties ne devraient pas dépasser. L'ISLANDE, appuyée par l'AFRIQUE DU SUD, a proposé de différencier entre la délégation officielle de la Partie et le surplus de membres dans la rationalisation de la taille des délégations.. Le GROUPE ARABE a soutenu un seuil de 500 pour le surplus de membres des Parties.

Les PMA ont demandé des éclaircissements sur la date d'entrée en vigueur des accords avec les pays d'accueil et, avec l'UE, ont suggéré que ces accords soient publiés dès leur signature. Notant les difficultés liées aux paiements initiaux pour l'hébergement, les PMA ont souligné l'importance d'accords de paiement flexibles.

La CHINE, soutenue par le GROUPE ARABE, s'est opposée à la formulation consistant à envisager d'autoriser les observateurs à s'exprimer après les groupes de Parties. L'UE, contrée par le GROUPE ARABE, a suggéré que les groupes d'observateurs puissent s'exprimer en alternance avec les Parties individuelles. Le GROUPE ARABE a déclaré qu'une demande au Secrétariat de recueillir des informations supplémentaires sur les organisations d'observateurs devrait se rapporter à leur portée géographique, plutôt que d'être ouverte.

Les co-facilitateurs élaboreront un projet de texte sur l'efficacité et réviseront les autres éléments du projet de texte.

Dans les couloirs

Les températures ayant considérablement baissé par rapport aux 35°C étouffants de dimanche, certains délégués des pays tropicaux ont plaisanté en disant qu'ils « auraient peut-être besoin d'un peu plus de temps pour se réchauffer aujourd'hui ». Le programme toujours chargé et l'échéance imminente de la conclusion des négociations pour mercredi midi ont rapidement fait monter la température. Si les Parties sont déjà parvenues à un accord sur certaines questions, telles que le Programme de travail de Nairobi, d'autres projets de textes sont encore truffés d'options et de crochets. Des réunions informelles se sont tenues un peu partout sur le site pour accélérer les progrès.

Les consultations sur la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'Accord de Paris (Fourniture de financement par les pays développés) ont été particulièrement enflammées. Les Présidents des organes subsidiaires ont eu recours à la coupure des microphones des orateurs après l'écoulement de leur temps de parole. Cela n'a pas été du goût de certaines Parties, qui ont souligné que l'accord prévoyait des consultations « substantielle ». Mais la session ne s'est guère mieux déroulée sur le plan du fond. « La prochaine dispute sur l'ordre du jour à Belém semble presque inévitable à ce stade », a soupiré un observateur fatigué.

Un autre point d'interrogation a fait surface dans les discussions sur les futures réunions : qui accueillera la COP 31 ? « Il est clair que la Turquie augmente le prix pour revenir sur sa candidature », a noté un délégué chevronné à propos de l'impasse dans laquelle se trouve le groupe de l'Europe occidentale et autres, qui doit se mettre d'accord sur un candidat. Comme l'a rappelé le Secrétaire exécutif Stiell, une décision rapide sur les modalités d'accueil est importante non seulement pour des raisons logistiques, mais aussi pour l'engagement diplomatique de la présidence. « Au vu du ton actuel des discussions, cela est plus que jamais nécessaire ».